

Snes Créteil Info

SNES Créteil Info - www.creteil.snes.edu - Tél. :01.41.24.80.54 - 3 rue Guy de Gouyon du Verger - 94112 Arcueil cx
twitter : SNES/FSU CRETEIL@SnesFsuCreteil

VOIR AU-DELÀ DU VIRUS !

édito

Déconfiner vite, lentement, à petits pas, à pas de géant, la stratégie du gouvernement n'est pas très claire, mais il semble que nous nous acheminions vers une vie physiquement moins contrainte dans les semaines qui viennent. Personne ne s'en plaindra : nous souhaitons tous la réouverture des lieux de culture et de convivialité, avoir la possibilité de nous déplacer, de nous retrouver, d'échanger autrement que par mails ou visioconférence, même si on peut se poser la question de savoir si tout est réellement mis en place pour que le retour à une vie plus normale, que nous souhaitons toutes et tous, se fasse dans les meilleures conditions.

Le feuilleton de la vaccination n'est pas terminé. Même les plus de 70 ans souhaitant être vaccinés, pourtant « prioritaires », sont nombreux à ne pas trouver de rendez-vous faute d'approvisionnement, et ce malgré les efforts de nombreuses communes qui ont pris le relais des hôpitaux en créant des structures d'accueil... Si dans les Ehpad la quasi-totalité des résidents a été vaccinée, ce n'est pas le cas pour les personnes âgées vivant à domicile et qui dépendent d'un tiers pour accéder aux plateformes type Doctolib, Maiaa, KelDoc, etc.

La communication sur les divers vaccins est chaotique et manque de transparence. Quant aux déclarations récentes des dirigeants de Pfizer sur le prix de leur vaccin, elles ne peuvent qu'indigner la population : revendiquer la gratuité de ces moyens indispensables pour la santé publique est plus que jamais d'actualité*!

Nos collègues actif-ves auraient souhaité être vacciné-e-s avant de reprendre la classe, mais cela n'a pas été mis en place. À l'heure où nous écrivons, seul-e-s les plus de 50 ans restent prioritaires, et rien non plus n'a été fait dans les établissements pour combattre efficacement la diffusion du virus.

En revanche, pendant ces dernières semaines, le gouvernement, relayé par de nombreux médias, a fait preuve d'une grande énergie pour mettre en place des lois qui visent à restreindre les libertés publiques (loi dite « Sécurité globale », loi « pour le renforcement des valeurs républicaines »). Par ses récentes prises de position, en chassant sur les terres de l'extrême-droite,



Merci à Jean-Claude Charles pour ce magnifique cliché, symbole d'un 1er mai de luttes !

le Président de la République a de toute évidence inauguré la campagne présidentielle telle qu'il l'envisage.

Quant à nous, retraité-e-s, il nous faut continuer à défendre les revendications que nous portons depuis des années, et ce dans le cadre du Groupe des 9 qui reste un instrument inégalable pour le travail en commun entre les associations et les organisations syndicales des retraité-e-s.

L'instauration du financement d'une partie de la complémentaire santé dans le secteur public va mettre à mal notre revendication du 100% Sécurité sociale et, en excluant les retraité-e-s, permettre aux mutuelles d'augmenter leurs tarifs pour nos catégories. Les lois

sur l'autonomie et le grand âge ont été reléguées à plus tard alors que la pandémie montre la nécessité de prendre enfin en compte le vieillissement de la population. Espérons que la rencontre prévue le 5 mai avec la ministre des Solidarités permettra de faire avancer ces dossiers.

Le congrès national aura finalement lieu complètement en visioconférence, du 17 au 21 mai. Nous y mettrons en évidence l'importance des sections de retraité-e-s dans les S3 et de leurs actions dans les départements sur les problèmes de santé et protection sociale en particulier. Enfin il nous faudra renforcer la continuité vie active/retraite pour convaincre nos collègues que rester syndiqué-e a un sens et une utilité et pour elles-mêmes et pour notre syndicat.

Martine STEMPEL, pour le collectif des retraité-e-s SNES-FSU de l'académie de Créteil

*Continuons à dénoncer les effets désastreux de la marchandisation des vaccins et de leur appropriation par les laboratoires privés et par les pays les plus industrialisés, en demandant la levée des brevets :

Pétition européenne « Pas de profit sur la pandémie » :
<https://noprofitonpandemic.eu/fr/>

1/ Édito 2/ Les retraité-e-s se sont mobilisé-e-s le 31 mars et Appel à voter 3/ 1^{er} mai 4/ Congrès académique 5/ Vive la Sécu et Information US Retraités 6/ 1871-2021 George Sand et la Commune
Prix : 0,30 € - Abonnement : 10 € - Imprimerie Spéciale SNES - hebdomadaire -
Directrice de Publication Martine Clodoré - CP 0521S06883 N°13-73

LES RETRAITÉ-E-S SE SONT MOBILISÉ-E-S LE 31 MARS

Le 31 mars 2021, dernière manifestation unitaire des retraité-e-s, une journée décevante entend-on. Pourtant plus des 3/4 des départements français y ont participé, même des départements ultramarins nous ont informés de leur action. La presse locale a rendu compte et illustré avec des photos colorées par les différents drapeaux et le soleil.

Le ministère des Solidarités et de la Santé n'a pas jugé utile de recevoir la délégation parisienne qui avait mis en avant les revendications sur le pouvoir d'achat, la protection sociale, les services publics et la dénonciation de l'ostracisme à l'égard des personnes âgées. Sans doute de haut-e-s fonctionnaires télétravaillaient-ils-elles loin de leur bureau, craignant la Covid, comme de nombreux-se-s retraité-e-s n'ayant pu encore se faire vacciner.

Notre gouvernement parle beaucoup de concertation, de rencontre avec les « représentant-e-s des personnels » (on ne prononce pas le « gros mot » de syndicat), mais en réalité nos délégations ne sont invitées le plus souvent qu'à écouter. D'ailleurs les commissions paritaires disparaissent des organigrammes, preuve du peu de considération des personnels en hauts lieux.

Mais nous continuons à nous réunir dans nos syndicats, en intersyndicales, et nous poursuivrons les actions de retraité-e-s à l'automne, peut-être le 1^{er} octobre sur la question des Ehpad.

À suivre...

Danièle Clayette

Les délégations de Seine-et-Marne ont eu plus de chance. Une délégation a été reçue à la préfecture de Melun et une autre à la sous-préfecture de Meaux. Les camarades de l'intersyndicale ont pu développer leurs revendications en matière de pouvoir d'achat des retraité-e-s et surtout d'accès à la santé pour tous, dans un département marqué par une désertification médicale croissante. Des rendez-vous sont pris également auprès de l'ARS et de la députée Michèle Peyron, secrétaire de la commission santé à l'Assemblée nationale.

Martine Stemper



**Rassemblement devant la
Préfecture de Melun**



Manifestation parisienne

ATTENTION ! ON VOTE AU SNES-FSU !

Vous avez reçu ou vous allez recevoir le matériel de vote pour désigner les instances du SNES-FSU au niveau national, académique et départemental pour les 3 ans à venir...

Le scrutin est ouvert du 17 mai au 3 juin, le cachet de la poste faisant foi.

Participez à la vie de votre syndicat : à vos bulletins !

DÉFILÉ DU 1^{ER} MAI À PARIS



Après avoir été privés de défilé en 2020 pour cause de confinement strict, les franciliens ont répondu présents malgré le temps nuageux, ponctué de petites averses de temps à autre.

Beaucoup de monde masqué dès 14 heures sur la place de la République, seule la distanciation n'a pas toujours été respectée. Les groupes de musiciens étaient « en présentiel » et accompagnaient les slogans lancés avec conviction : le chômage et la loi qui le menace, le rejet de la loi « sécurité globale », l'inquiétude quant à l'avenir souvent inscrits sur les banderoles et pancartes tenues à bout de bras.



Vers 15 heures, la FSU quittait la place de la République fermant le défilé des organisations syndicales, derrière la CGT toujours en grand nombre, FO, Solidaires, les lycéens et étudiants dont beaucoup ont alimenté un flot continu de manifestants sur les trottoirs rejoignant la tête du cortège (où je ne suis pas allée). Il a fallu presque une heure pour arriver à la station suivante « Oberkampf ». Ensuite venaient traditionnellement quelques mouvements politiques et surtout des délégations internationales revendiquant pour leur pays démocratie et justice.



On a pu trouver le long du parcours des gilets jaunes se référant à différents lieux (ceux du « rond-point des vaches » par exemple), un dandy coiffé d'un tricorne et arborant une cocarde tricolore au revers de son veston, des gendarmes harnachés d'un attirail impressionnant et qui sont intervenus en tête de cortège d'après les informations des médias données le soir.



A 16h les balayeurs entraient en action sur la place puis sur le boulevard Voltaire. En conclusion : un mouvement important où la jeunesse a participé activement ce qui est reconfortant.

Danièle Clayette



Ce 1^{er} mai restera néanmoins celui où, lors de cette manifestation parisienne, les violences ont franchi un nouveau cap : 21 syndicalistes de la CGT blessés dont 4 gravement !

CONGRÈS ACADÉMIQUE

Participer aux travaux du congrès académique, un défi pour toutes et tous et encore plus pour les retraité-e-s en ces temps de crise sanitaire.

L'organisation du congrès académique de Créteil a posé jusqu'au bout de nombreuses questions. Fallait-il le maintenir en présentiel, en semi présentiel, en visioconférence complète ? La situation sanitaire ne nous a pas laissé le choix : les 1^{er} et 2 avril, le congrès s'est tenu en visioconférence. Seul-e-s cinq camarades se trouvaient au S3 pour organiser les opérations de discussion, d'amendements et de votes. Selon les moments, il y eut entre 85 et 95 participant-e-s. Une belle réussite.

La question de la place des retraité-e-s s'était posée en amont. Beaucoup de nos adhérent-e-s soit n'ont pas d'équipement informatique, soit ne sont pas à l'aise en visioconférence.

Nous avons donc, dans notre dernière circulaire, proposé une contribution au thème « Syndicalisation » et incité les syndiqué-e-s à nous envoyer leurs propres contributions ou amendements. Quelques-un-e-s l'ont fait, nous les avons envoyés au S3. Nous avons toujours tenu le collectif au courant de ces contributions.

Le 29 mars nous avons été une dizaine à participer à la commission préparatoire « Syndicalisation ». Et lors du congrès, c'est une quinzaine de camarades qui se sont relayé-e-s sur les deux jours. Nous avons pu intervenir à plusieurs reprises. D'abord pour faire le point de notre activité lors des trois dernières années : mobilisations sur nos revendications spécifiques, soutien aux mobilisations des actif-ve-s (réforme des retraites en particulier), actions pour maintenir le lien avec nos adhérent-e-s pendant les différentes phases de confinement.

Puis nous sommes intervenu-e-s plus directement sur le texte « Syndicalisation » :

- pour évoquer ce que nous pensons être les raisons de la désyndicalisation des retraité-e-s, en particulier au moment du passage à la retraite, proposer quelques pistes que nous aimerions voir se développer ou se renforcer au sein de notre syndicat, notamment en approfondissant les liens actif-ve-s/retraité-e-s ;
- pour rappeler la place des retraité-e-s dans la société et l'enjeu que représente l'augmentation de cette partie de la population ;
- pour mettre en évidence les menaces qui pèsent sur la protection sociale et le travail qui reste à faire pour lutter contre les déserts médicaux et les restructurations des hôpitaux qui sont nombreuses et conséquentes dans nos départements.

Nous avons été à l'origine d'une motion sur la nécessité de faire des vaccins contre la Covid un bien commun afin que les pays pauvres puissent en bénéficier et que les groupes pharmaceutiques ne fassent pas de bénéfices indécents sur leur dos.

Bien sûr, il nous a manqué de nous retrouver pour discuter entre nous entre deux votes ou lors du repas pris en commun. Il nous a manqué de nous mélanger aux jeunes collègues assistant à leur premier congrès et même les débats nous ont semblé apaisés, parfois

même policés, par rapport à des congrès antérieurs où les échanges étaient souvent vifs et bruyants.

Mais compte tenu des circonstances, nous sommes heureux d'avoir pu faire entendre notre voix. La délégation au congrès en visioconférence du 17 au 21 mai a été constituée. Une retraitée y participera.

Martine Stemper

Un grand merci aux camarades qui nous ont envoyé des contributions, toutes judicieuses et montrant la volonté d'implication des retraité-e-s dans la vie de notre syndicat.

Ci-dessous le paragraphe que les retraité-e-s ont rédigé et qui a été adopté au congrès académique :



En italique le texte ajouté à celui initialement proposé.

Pour la syndicalisation des retraité-e-s, le départ à la retraite est un enjeu crucial pour assurer la continuité syndicale, il faut favoriser les initiatives avant la fin de l'activité professionnelle. *Organiser au plus près du terrain (S1/2/3) des stages en coanimation actif-ve-s/retraité-e-s sur des problématiques locales et transversales (santé, protection sociale, réformes...) consoliderait le rôle et la place des retraité-e-s dans notre syndicat.*

Au-delà du travail nécessaire actif-ve-s/retraité-e-s à tous les niveaux du syndicat, il faut convaincre nos collègues que rester syndiqué-e à la retraite a un sens, à la fois en revendiquant pour eux-elles-mêmes (niveau des pensions, défense du pouvoir d'achat, reconnaissance de la place dans la société...) et en participant aux luttes concernant toute la société : défense des services publics, de la santé, de la Sécurité sociale, réchauffement climatique... Il faut comprendre pourquoi nos collègues, y compris des militant-e-s lorsqu'il-elle-s étaient en activité, ne se re-syndiquent pas. La vieillesse fait peur et est trop souvent liée à la perte d'autonomie et à la façon dont la société traite les fragilités, en excluant et discriminant celles et ceux qui en sont victimes. Le syndicalisme retraité pâtit de cette image. C'est donc cette bataille que doit mener le syndicat dans son ensemble, actif-ve-s et retraité-e-s, pour que les retraité-e-s et les personnes âgées soient considéré-e-s comme des personnes à part entière et puissent faire valoir leurs revendications au même titre que les actif-ve-s.

Par ailleurs, le SNES doit trouver le moyen technique et juridique de ne pas interrompre l'adhésion au moment du départ à la retraite et de ne plus contraindre les nouveaux-elle-s retraité-e-s à ré-adhérer.

POUR QUE VIVE LA SÉCU !

RECONQUÊTE DE LA GESTION DES CAISSES DE LA SÉCURITÉ SOCIALE



La Convergence Nationale des Comités de Défense des Services Publics poursuit sa campagne « Pour que vive la Sécu », pour défendre et reconquérir la Sécurité sociale, notre bien commun. Elle lance un appel pour la « reconquête de la gestion des caisses de la Sécurité sociale ».

À sa création, la Sécurité sociale est financée par les cotisations sociales, salariales et patronales, prélevées sur les richesses produites, en dehors de toute sphère marchande, et mutualisées pour répondre aux besoins sociaux. Elle est gérée par des administrateur-trice-s élu-e-s par les assuré-e-s. Ces sommes, supérieures au budget de l'État, échappent aux marchés financiers.

Le patronat n'aura donc de cesse de la démolir, avec la complicité de nombreux gouvernements qui souhaiteraient gérer et disposer de ce

budget à leur convenance...

Le gouvernement actuel veut transformer la Sécurité sociale pour donner le champ libre à l'assurance privée et à la capitalisation pour alimenter les marchés financiers.

C'est l'objectif de l'imbrication de plus en plus étroite des budgets de l'État et de la Sécurité sociale, et du saucissonnage en branches de plus en plus nombreuses.

Les décisions gouvernementales de mettre à la charge de la Sécurité sociale les dettes causées par l'épidémie de Covid par leur transfert à la Cades, caisse d'amortissement de la dette sociale, confirment cette volonté de porter atteinte aux principes solidaires de la Sécurité sociale.

La Convergence, dans laquelle est impliquée la FSU, refuse cette financiarisation et cette mise à sac de la Sécurité sociale.

C'est pour répondre à cet appel que la FSU 94 était présente à Créteil, le 24 avril, à la pose d'une plaque pour exiger la gestion de la Sécurité sociale par les assurés sociaux.

Continuons à nous impliquer dans toutes les initiatives qui pourront contribuer à faire vivre cette campagne.

La Sécurité Sociale a 75 ans.

VIVE la SÉCU !



René Delalande

À l'occasion des 75 ans de la loi portant généralisation du « régime général » de la Sécurité Sociale,
faisons du 22 mai une journée d'actions
pour exiger le renforcement, le développement et la démocratisation de la Sécurité sociale

INFORMATION

L'US Retraités numérique est arrivé sur le blog du site national. À vos écrans !

N'oubliez pas que la configuration du site national a changé. Pour accéder aux informations concernant le secteur retraité-e-s, il faut désormais cliquer sur la mention *Le SNES-FSU* de la barre de menu de la page *d'accueil*, puis cliquer sur « *Blog retraités* ».

L'US Retraités apparaît en première page. Vous pouvez faire défiler l'ensemble du journal dans le cadre.

Pour plus de confort, il est possible de télécharger ou d'imprimer tout ou partie du document. On accède à ces fonctionnalités en cliquant sur >> en haut à droite du cadre.

Bonne lecture !

L'US RETRAITÉS EN LIGNE *Retraités en ligne*

AVRIL 2021

- 01) Editorial
- 02) La sécu est vivante
- 03) Plus que 1000 de sécu
- 04) L'union des droits à Lyon
- 05) Culture - le spectacle vivant
- 06) Vaccins, les prix à payer...
- 07) ASL et vaccination
- 08) Syndicats et santé mentale
- 09) Venir en aide aux plus fragiles
- 10) Syndicalisme
- 11) Le comité de Créteil

ÉDITORIAL

« Le printemps est inexorable » Pablo Neruda

Comme en mars 2020, les hôpitaux débordent tandis que la suppression de lits se poursuit. Après la pénurie de masques, de tests, le pays est confronté à celle des vaccins.

Et le vieillissement de la population n'est pas vécu comme une chance de vivre plus longtemps mais comme un handicap, un coût pour la société.

Mais la Convergence, dont on fête le 150^{ème} anniversaire, offre une expérience révolutionnaire basée sur une conscience claire et vive, plus que jamais, que les progrès qu'elle a permis, aujourd'hui l'argent utilisé pour le plus de retraite vient plus utile pour mettre en œuvre un plan de transformation pour une société où chacun puisse vivre sans l'angoisse de l'indépendance, dans un état de droit libéré de l'asservissement de l'ère d'urgence. Stop aux profits boucares sur la tête la pendaison de la population. La justice fiscale et des services publics rendraient sur tout le territoire une impensable nécessité.

Le gouvernement ignore scandalueusement la culture et ses instruments, mais ces derniers se répercutent à la fois en occupant les espaces culturels. Dans le monde de la santé, de l'éducation

1871-2021 : GEORGES SAND ET LA COMMUNE

En cette année où nous commémorons le 150^{ème} anniversaire de la Commune de Paris et, il ne faut pas les oublier, d'autres Communes en France (notamment celles de Marseille et de Lyon), il est bon de se rappeler à quel point cet événement marque une étape importante et exemplaire dans l'histoire des luttes menées par le peuple pour ses droits politiques et sociaux. Les décisions que les représentant-e-s élu-e-s des Parisien-ne-s eurent le temps de prendre, même s'ils-elles n'eurent pas celui de les appliquer, sont nombreuses et remarquables. Elles constituaient le fondement d'une république démocratique et sociale, laïque et fraternelle : séparation des églises et de l'État, protection des travailleur-se-s, défense des locataires face aux propriétaires, égalité des hommes et des femmes, etc.

Il est bon de se rappeler aussi, surtout quand on pense aux débats auxquels cette commémoration donne lieu dans la France contemporaine, que la plupart des écrivain-e-s de l'époque, loin de célébrer cet épisode révolutionnaire, l'ont plutôt condamné et ont même applaudi à la cruauté, pourtant extraordinaire, de sa répression. La présence de certains auteurs parmi ces « *écrivains contre la Commune* », pour reprendre le titre du livre de Paul Lidsky (aux éditions La Découverte), peut être surprenante : c'est le cas de Zola, qu'on associe en général à des combats progressistes, et surtout de George Sand.

Cette dernière a, en effet, constamment affirmé son attachement aux valeurs de fraternité et d'égalité, revendiquant le terme de « socialisme », et parfois même de « communisme », pour qualifier son idéal politique. On connaît sa contribution active en 1848 à la fondation de la République, aux côtés de Louis Blanc. Elle fut même accusée d'avoir, par ses publications dans la presse, incité à l'insurrection de Juin. Si elle s'en défendit, il n'en reste pas moins qu'elle condamna fermement la répression sanglante des insurgé-e-s, écrivant à une de ses correspondantes [Mme Marliani] : « Je ne crois plus à l'existence d'une république qui commence par tuer ses prolétaires. »

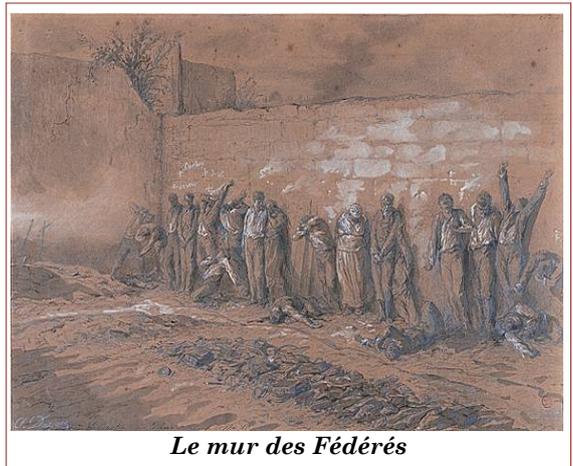
C'est pourtant la même femme qui, plus de vingt ans plus tard, déclare à un ami [Henri Amic], à propos des partisan-e-s de la Commune, qu'elle « ne comprend pas comment d'honnêtes gens conservent des attaches avec de pareils misérables », et qui voit dans Thiers l'homme qui peut sauver la République. Elle continue certes à proclamer son attachement aux valeurs du socialisme, prétendant condamner moins les insurgé-e-s eux-mêmes que ceux qui les ont dirigé-e-s : elle en veut « cruellement à ces tristes individus parce qu'ils ont souillé de sang les idées sacrées qu'ils prétendaient représenter, à savoir la solidarité et la fraternité humaine. » Il n'en reste pas moins que les massacres versaillais ne suscitent pas son indignation, car la Commune, dit-elle : « ce n'est pas, selon moi, une révolution, mais bel et bien un crime qui relève du droit commun. »

On peut expliquer, sinon excuser, sa réaction de diverses manières : la guerre et la défaite de la France face à la Prusse dont l'armée occupe une partie du

territoire ; la fragilité de la République proclamée en septembre 1870 ; la désinformation orchestrée par le gouvernement versaillais et relayée par ses amis écrivains ; etc. Notre voyage en septembre prochain dans le Berry, autour de Nohant, pourra être l'occasion d'approfondir nos connaissances et notre réflexion sur la personnalité complexe de cette grande femme. Mais, quelles que soient les raisons de son incompréhension de ce mouvement révolutionnaire, on ne peut que remarquer que Victor Hugo, qui n'était pas non plus un partisan de la Commune, a protesté fortement et hautement devant la brutalité de la répression du gouvernement de Thiers, comme en témoignent les poèmes de *L'Année terrible* et son combat pour l'amnistie des « communard-e-s ».

Pour conclure rapidement et en revenir à 2021, l'état du monde dans lequel nous vivons montre que le combat des hommes et des femmes (elles étaient nombreuses !) de la Commune, à Paris comme dans d'autres villes de France, pour les droits politiques et sociaux et l'amélioration des conditions de vie et de travail, demande à être célébré non seulement pour rendre hommage à des luttes du passé, mais parce qu'il faut le poursuivre, sur le plan pratique comme sur celui des idées. Il est toujours, et peut-être plus que jamais, d'actualité.

Michel Cochet



Le mur des Fédérés

De nombreuses organisations, dont la FSU, appellent à célébrer la Commune le 29 mai.

Elle est vivante : vive la Commune !

Faisons du 29 mai 2021, une grande journée populaire pour célébrer la Commune de Paris 1871...

Plus que jamais, la Commune reste une source d'inspiration et de confiance pour toutes celles et tous ceux qui se réclament, encore et toujours, des valeurs de la République démocratique et sociale, une République émancipatrice et universelle. Face à la haine intacte des versaillais d'aujourd'hui, manifestons la solidarité joyeuse que stimule son héritage.

À partir de 10 heures, sur la place de la République, animations, spectacles, prises de parole, pique-nique ; à 14 heures, départ du cortège populaire en direction du Père-Lachaise.

Objectif : la montée au mur des Fédérés.